

Consultation publique
Pour une information au service de l'intérêt public

**Mémoire déposé à la Ministre de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine**

par le

**Conseil de la culture des régions de Québec
et de Chaudière-Appalaches**

Québec
23 septembre 2011

Engagé au service du milieu culturel, le Conseil de la culture est le seul organisme à regrouper, à représenter et à offrir des services aux professionnels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Le Conseil de la culture a pour mission de favoriser le développement des arts et de la culture sur son territoire. Il regroupe plus de 200 organismes culturels et représente quelque 2 500 artistes professionnels, artisans et travailleurs culturels.

Le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches remercie la Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, de lui donner l'occasion d'intervenir dans le cadre de cette consultation.

Étant donné l'importance de l'information, des communications et des médias dans la dynamique régionale et dans la vie culturelle régionale, le Conseil de la culture se sent particulièrement interpellé par les recommandations soumises et les enjeux en cause.

Dans ce court mémoire, le Conseil de la culture souhaite se prononcer plus particulièrement sur l'une des deux grandes orientations proposées par la Ministre concernant le soutien à la diversité des voix, ainsi que sur les deux recommandations qui en découlent, soit :

- l'actualisation du soutien de l'État aux médias communautaires présents dans les différentes régions du Québec.
- la faisabilité d'un projet de réseautage de l'information régionale sur Internet (via un mandat confié à Télé-Québec)

Nous compléterons notre intervention par une courte réflexion à propos de la question de la formation d'un ordre professionnel des journalistes.

1. La nécessaire consolidation des médias communautaires en appui à leur contribution à la vie artistique et culturelle locale et régionale

Le Conseil de la culture reconnaît le rôle des médias communautaires dans nos collectivités.

Pour le milieu culturel de notre région, le travail qu'assurent les médias communautaires au titre de l'information artistique et culturelle locale et régionale est, de façon générale, très satisfaisant. Il est d'ailleurs souvent avantageusement comparé à celui assuré par les grands médias plus traditionnels.

À Québec plus particulièrement, les médias communautaires ont été des précurseurs au Québec et démontrent un ancrage important dans leur communauté et dans la vie culturelle locale et régionale.

Un contrepoids à la « montréalisation » de l'information

Dans le contexte de la concentration de la propriété des médias et de la « montréalisation » de l'information qu'entraîne malheureusement ce phénomène, les médias communautaires nous apparaissent comme des outils importants pour assurer un certain pluralisme, une diversité des voix, une façon non-négligeable pour les régions d'exprimer leurs réalités. En somme, les médias communautaires demeurent des acteurs de choix pour faire contrepoids à la « montréalisation » de l'information et particulièrement de l'information artistique et culturelle.

Une ouverture à l'ensemble des pratiques artistiques et culturelles

Par ailleurs, sur le plan du traitement de l'information artistique et culturelle, on reconnaît généralement à ces médias une approche qui laisse place à l'ouverture, à la curiosité, à l'intérêt pour la découverte d'un ensemble de pratiques artistiques diversifiées. Cette approche qui, à notre avis, devrait être mise en pratique par tous les médias généralistes publics ou privés, tend à rendre compte de façon intéressante de tout l'écosystème artistique et culturel de la communauté et non seulement de ce qui peut uniquement attirer le grand public en matière de culture.

Une crise des revenus qui fait mal

La crise des revenus des médias par la baisse importante des revenus publicitaires évoquée par le *Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec*, frappe aussi de façon marquée les médias communautaires qui voient leur possibilité d'autofinancement s'effriter, et ce particulièrement en milieu urbain et semi-urbain où la présence d'autres médias crée une rude concurrence à cet égard.

Par ailleurs, il faut constater que le budget de financement des médias communautaires, via le programme d'aide au fonctionnement qui leur est destiné, n'a guère augmenté depuis les dernières années, ce qui complique la situation problématique liée au contexte économique que l'on vient d'évoquer.

Recommandations

Compte tenu du rôle des médias communautaires dans la dynamique régionale et notamment en faveur de l'accès des communautés à l'information artistique et culturelle locale et régionale,

Le Conseil de la culture soumet les recommandations suivantes :

- Que le financement par l'État des médias communautaires soit maintenu et renforcé;

Il est important que les médias communautaires puissent bénéficier d'un financement adéquat et pérenne. Ce renforcement du financement pouvant leur permettre d'atteindre notamment une plus grande professionnalisation.

- Que le renforcement du financement s'adresse tout d'abord aux médias communautaires traditionnels (non Web) et en particulier ceux qui souhaitent développer (ajouter) une plateforme Web à leurs activités;

- Que soient intégrées aux paramètres d'attribution du financement au fonctionnement des médias communautaires, les deux considérations suivantes :
 - Prise en compte de la performance du média en regard de la couverture de l'activité artistique et culturelle locale et régionale;
 - Prise en compte de l'environnement économique concurrentiel dans lequel évolue le média communautaire (revenus publicitaires).
- Que soient appuyés les efforts des médias communautaires pour augmenter leur rayonnement et leur auditoire potentiel (envisager par exemple les possibilités de diffusion par satellite).

2. La nécessité de faire de la plateforme Télé-Québec un véhicule d'information sur la culture régionale

Le Conseil de la culture a eu l'occasion en 2004 de faire valoir son attachement à la télévision publique lors des audiences du Groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec.

Le Conseil a insisté à cette occasion sur l'importance du rôle de Télé-Québec comme outil de développement culturel du Québec et de ses régions. Il a aussi déploré que, faute de moyens, ce rôle primordial de Télé-Québec n'ait pas encore été mis à profit à son plein potentiel.

Disons-le d'emblée, au risque de paraître sévère, le Conseil de la culture est déçu d'être aujourd'hui invité à se prononcer sur un contenant, aussi intéressant soit-il, sans que certaines orientations donnant suite aux attentes exprimées en termes de contenus pour Télé-Québec ne soient proposées dans le cadre de la présente consultation.

Des engagements accrus de Télé-Québec en matière d'information culturelle régionale

La mise en œuvre d'une plateforme d'information régionale et interrégionale constitue une idée intéressante. Il s'agit d'une initiative qui peut contribuer à contrer le clivage entre les régions et les grands centres et à améliorer la circulation de l'information entre les différentes régions du Québec.

Mais le résultat sera décevant si ce projet de plateforme n'est pas accompagné par des engagements accrus de Télé-Québec sur le plan de l'information culturelle régionale et de la production régionale.

Une plateforme qui doit consacrer une large place aux arts et à la culture des régions

Il est essentiel que la plateforme Télé-Québec fasse une place prépondérante aux arts et à la culture et particulièrement à ce qui n'est pas bien couvert présentement, soit la culture locale et régionale.

Les contenus qu'on y trouvera doivent se démarquer de la couverture offerte par les autres médias traditionnels, c'est-à-dire qu'ils doivent faire une place privilégiée à la culture dans toutes ses pratiques jusqu'aux plus exigeantes, dans une approche axée sur l'exploration et la découverte.

Dans cette optique, la volonté d'associer formellement les médias communautaires qui œuvrent dans les différentes communautés à la réalisation de la plateforme nous apparaît pertinente.

Un lieu de diffusion avant tout

La plateforme projetée devrait être avant tout un **lieu de diffusion**, le plus large possible, pour l'ensemble des régions du Québec. Il ne nous apparaît pas pertinent d'y intégrer les médias sociaux autrement que pour assurer la promotion de la plateforme en elle-même.

Nous sommes d'avis que la plateforme d'information régionale et interrégionale ne devrait pas devenir non plus un lieu convergent permettant des échanges sur des enjeux, des débats (ex : espaces blogues); nous croyons que d'autres plateformes Web dans les régions permettent actuellement cette dynamique démocratique. En bref, notre souhait serait de trouver prioritairement dans cette nouvelle plateforme une information rigoureuse, de qualité professionnelle, et dotée d'espaces commentaires bien gérés.

Finalement, il serait primordial de s'assurer que le choix des contenus régionaux devant figurer au cœur de la future plateforme soit décidé avec la participation active de chaque région concernée. Il nous apparaît que cette façon de faire permettrait d'obtenir des contenus bien ancrés dans chacun des milieux et de garantir ainsi une autonomie aux régions.

Recommandations

Compte tenu de l'intérêt d'accroître l'offre d'information régionale aux citoyens et citoyennes des régions du Québec,

Le Conseil de la culture soumet les recommandations suivantes :

Que la future plateforme d'information régionale et interrégionale :

- fasse une place prépondérante aux arts et à la culture des régions du Québec, présentant la culture dans tous ses volets de pratiques artistiques et dans l'ensemble de ses domaines d'expression;
- soit avant tout un lieu de diffusion de l'information régionale et interrégionale, proposant une information rigoureuse et professionnelle;
- mette à contribution notamment les médias communautaires qui œuvrent sur les territoires régionaux;
- permette l'implication de chaque région concernée dans le choix des contenus régionaux qui y figureront.

Compte tenu de la mission culturelle et régionale de Télé-Québec, mandataire de la nouvelle plateforme régionale et interrégionale,

Le Conseil de la culture souhaite réitérer les recommandations suivantes :

- Accroître la couverture de l'activité artistique et culturelle des régions du Québec présentée à l'antenne de Télé-Québec;
- Accroître et garantir un pourcentage minimum de production régionale dans la programmation de Télé-Québec.

Une réflexion sur la question de la création d'un ordre professionnel des journalistes

Le Conseil de la culture reconnaît le bien-fondé de la professionnalisation du journaliste. Il est important que notre société puisse compter sur des personnes formées et qualifiées pour couvrir l'actualité dans toutes ses dimensions.

Dans la pratique, le contexte de l'industrie des médias et les impératifs économiques comme ceux que nous vivons actuellement dirigent le choix des médias en regard de la couverture de l'actualité.

Sur le plan quantitatif, force est de constater que les arts et la culture, le travail des artistes, l'actualité culturelle sont les parents pauvres de cette couverture et ce, depuis de très nombreuses années.

Où sont les journalistes spécialistes en arts et culture?

De plus, depuis les dernières années, nous devons admettre que les « vrais » journalistes en arts et culture se font de plus en plus rares. On constate une perte dans la spécialisation des journalistes culturels.

Cette situation préoccupe énormément le milieu culturel de notre région.

Quoi penser lorsque l'on constate que la couverture de l'activité culturelle est souvent la porte d'entrée du nouveau journaliste fraîchement arrivé dans un média donné? Les médias jugent pourtant normal et important de former les journalistes qui couvriront le secteur de la finance dans leurs pages ou dans leurs émissions, pourquoi ne pas avoir les mêmes exigences quand il s'agit de la couverture artistique et culturelle?

Le Conseil de la culture formule le souhait que dans la réflexion actuelle portant sur le statut de journaliste professionnel, ces considérations pourront être prises en compte.

Conclusion

Le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches désire réaffirmer sa conviction que des efforts accrus doivent être consentis pour favoriser la diffusion de l'information régionale, notamment en matière d'arts et de culture.

En sa qualité de regroupement et de représentant des artistes, travailleurs culturels et organismes culturels professionnels de son territoire, le Conseil de la culture a voulu profiter de cette consultation publique pour rappeler les difficultés constatées au chapitre de la couverture médiatique consentie à l'activité culturelle régionale, et pour réitérer la nécessité de faire une place importante à l'information artistique et culturelle locale et régionale dans les médias et dans la future plateforme interrégionale à mettre en place.
